CCAS

Centre communal d'action sociale

LA FABRIK des initiatives citoyennes

1/3 LIEU NUMERIQUE SAINT-MARCELLIN

ccas saintmarcellin

saintmarcellin

LE CCAS AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) accompagne chaque habitant dans son parcours de vie et joue un rôle d'action sociale de proximité. Les missions du CCAS relèvent à la fois de l'accès aux droits fondamentaux, du développement de services à la population, de la participation citoyenne, de la lutte contre la fracture numérique et du bien-être des habitants, particulièrement les personnes fragilisées physiquement ou économiquement.

Mener une politique sociale volontaire en direction des jeunes, de l'innovation technique et culturelle, des aînés et des plus démunis reste l'une des priorités de la municipalité. C'est pour cette raison que la ville apporte chaque année un important soutien financier à son CCAS.

Ce guide présente les différents services proposés par le CCAS. Plus de 40 agents sont à votre écoute au quotidien, assurant un service de proximité auquel nous sommes attachés. Nous tenons également à saluer l'engagement des 70 bénévoles qui œuvrent aux côtés des professionnels à faire de Saint-Marcellin une ville où il fait bon vivre ensemble dans la solidarité et le partage.

Raphaël Mocellin
Maire de Saint-Marcellin
Président du CCAS

Jean-Yves Balestas
Adjoint à la politique des solidarités
Vice-président du CCAS

Monique Vincent
1ère adjointe à la politique des affaires générales, des ressources financières et humaines, de la démocratie participative

Imen De Smedt
Adjointe à la politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique

QUEL EST LE RÔLE DU CCAS ?

Le CCAS :

- Met en œuvre les politiques de solidarité de la municipalité
- Organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune
- Lutte contre les exclusions et la précarité des Saint-Marcellinois
- Aide les personnes âgées ou en situation de handicap à rester à leur domicile
- Accompagne les personnes en difficulté sociale et financière
- Agit en faveur du lien social entre habitants
- Promeut l'inclusion numérique pour tous

Service ACTION SOCIALE

Le service action sociale du CCAS permet de soutenir ou d'orienter les habitants rencontrant des difficultés d'accès aux droits (démarches administratives, ressources, santé, logement, perte d'autonomie) ou des difficultés financières.

ACCÈS AUX DROITS
Sur rendez-vous

- **Premier accueil inconditionnel.** ***Pour les Saint-Marcellinois sans enfants à charge, non-allocataires du RSA et non accompagnés par le Département.*** Il garantit aux usagers un accompagnement dans leurs démarches d'accès aux droits, aux soins, à des aides diverses, dans la gestion de la vie quotidienne.

- **Domiciliation.** La domiciliation permet à toute personne sans domicile stable ou fixe de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier et faire valoir certains droits et prestations.

- **Logement social.** Le CCAS est un guichet de dépôt des demandes de logement pour les personnes qui souhaitent faire une demande de logement social ou procéder à son renouvellement. Le bailleur est le seul décideur de l'attribution du logement.

- **Point info autonomie.** Le CCAS accompagne les séniors et les personnes porteuses d'un handicap dans l'accès à leurs droits Allocation personnalisée d'autonomie (APA), aménagement du logement, prestation de compensation du handicap, Allocation adulte handicapé…

- **Aide sociale légale.** Elle permet à des personnes en perte d'autonomie de financer leur hébergement en structure, financement de l'intervention d'aide à domicile et des frais de portage de repas.

CIRCUIT D'UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Sur rendez-vous pour les Saint-Marcellinois sans enfants à charge, non-bénéficiaires du RSA et non accompagnés par le service social du Département.

- **Aides financières.** Si vous rencontrez des difficultés pour régler une facture ou pour subvenir à vos besoins alimentaires, une demande d'aide sociale facultative pourra être étudiée en commission après évaluation de votre situation.

- **Point conseil budget.** Ce dispositif labellisé vous permet d'être accompagné par un travailleur social pour améliorer la gestion de votre budget, faire face à une situation financière difficile, prévoir un changement de situation familiale ou professionnelle.

CARTE CULTURE POUR TOUS

La ville de Saint-Marcellin met en place une tarification attractive sur les spectacles proposés dans le cadre de la programmation du Diapason pour les détenteurs de la carte Culture pour tous. Cette carte, délivrée par le CCAS, permet de bénéficier d'une réduction par rapport au plein tarif. Elle est remise gratuitement aux personnes percevant un des revenus suivants : Revenu de solidarité active (RSA), Allocation adulte handicapé (AAH), Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), Allocation de solidarité spécifique (ASS), Pension d'invalidité, étudiants boursiers.
Pour en bénéficier : se présenter au CCAS avec une pièce d'identité + un justificatif des ressources + une photo d'identité.

MICRO CRÉDIT PERSONNEL

Conventionné avec le Crédit municipal de Lyon, ce dispositif s'adresse aux Saint-Marcellinois qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique et qui souhaitent financer un projet ou faire face à des frais.

ATTESTATION D'ACCUEIL

Elle permet l'accueil temporaire d'un proche venu de l'étranger sous condition de ressources et de taille du logement.

JARDINS COMMUNAUX DE LA CUMANE

Si vous n'avez pas de terrain et que vous souhaitez cultiver un jardin, vous pouvez déposer une demande de parcelle communale par courrier en joignant un justificatif de domicile et en n'oubliant pas de préciser vos coordonnées téléphoniques. Il y a une liste d'attente.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le Transport à la demande (TAD) vise à favoriser la mobilité des personnes âgées et/ou en situation de handicap pour des trajets réalisés exclusivement à l'intérieur de la commune de Saint-Marcellin. Ce dispositif est destiné aux habitants de Saint-Marcellin de 68 ans ou plus, ou justifiant d'un handicap permanent ou temporaire.

Service AUTONOMIE

Le service autonomie du CCAS permet aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap de rester à domicile, quel que soit leur âge ou lorsqu'ils vivent une situation temporaire difficile (sortie d'hospitalisation, absence momentanée de l'entourage assurant le soutien à domicile).

AIDES À DOMICILE

- **Accompagnement et aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne** (entretien du logement, linge, courses, réalisation des repas…)
- **Accompagnement et aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne** (aide à la toilette, l'habillage, à la prise de repas, aux transferts, aux déplacements…)
- **Accompagnement et aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle** (promenade, activités de la vie sociale et culturelle, démarches administratives simples…)
- **Aide et accompagnement des aidants.** Les équipes interviennent en journée (7 h 45/ 20 h 15) du lundi au dimanche. Pour compléter, une équipe de nuit (20 h/23 h 30 et 7 h/9 h) peut aussi intervenir pour des missions spécifiques.

FOYER-RESTAURANT ET PORTAGE DES REPAS

Pour les plus de 60 ans ou en situation de handicap.

- **Foyer-restaurant**
  Venez partager un repas équilibré servi à table et un moment convivial. Ouvert en semaine à partir de 12 h. 2 boulevard Riondel.

- **Portage des repas**
  Les repas (du lundi au dimanche) sont préparés en cuisine collective et sont livrés en liaison froide. Les menus sont adaptés en fonction des besoins (classique, diabétique, mixé, végétarien).
  Les 2 services sont sur réservation au 04 76 38 61 03

FINANCEMENTS

Selon votre situation, des aides financières peuvent être accordées. Le service peut répondre aux questions des habitants.

LA FABRIK

La Fabrik des initiatives citoyennes est un centre social. C'est un lieu de proximité, d'animation de la vie locale et de soutien au développement de la participation des habitants.

LA FABRIK

- **répond à une démarche individuelle pour l'intérêt collectif.** C'est un lieu convivial au service des habitants pour réaliser des activités et trouver des services
- **est un lieu où l'on construit des dynamiques d'intérêts collectifs :** via l'écoute et l'accompagnement des idées, on peut créer des projets à plusieurs
- **développe l'intérêt général** à travers la prise de responsabilité des habitants et l'expression de la citoyenneté

3 LIEUX D'INTERVENTION

Espace Riondel :
2 boulevard Riondel

L'Atelier de La Fabrik :
11 rue du Colombier

Maison Beausoleil :
33 avenue du Vercors

LE PROJET DE LA FABRIK

Le projet de La Fabrik est de développer le pouvoir d'agir des habitants en individuel et en collectif en faveur d'une amélioration de leurs conditions de vie et d'un meilleur vivre-ensemble. Il s'articule autour de 4 axes :

- **Accès aux droits :** favoriser l'information et l'accès aux droits, à la santé, aux loisirs, à la culture
- **Accueil :** accueillir pour un meilleur vivre-ensemble, initier les projets collectifs
- **Loisirs, culture :** valoriser les savoir-faire et la créativité
- **Famille :** être porteur d'une démarche collective et pour les familles

UN PROGRAMME BIMESTRIEL

Dans le programme bimestriel, vous pourrez trouver différentes activités, principalement portées par des bénévoles.

1/3 lieu NUMÉRIQUE

1/3 LIEU NUMERIQUE SAINT-MARCELLIN

Le 1/3 lieu numérique a pour objectif de répondre aux enjeux de la transition et de l'inclusion numérique, en permettant à tous les publics, qu'ils soient jeunes, adultes, seniors, d'être accompagnés dans leur appropriation de la culture et des outils numériques. Une programmation bimensuelle se décline dans ses différents espaces :

MICRO-FOLIE

Ce lieu de médiation culturelle et numérique, ouvert à tous et gratuit, offre au public la possibilité de découvrir plus de 2 500 œuvres issues des plus grands musées nationaux et internationaux, sous forme de visites libres ou de conférences via un écran géant et des tablettes tactiles. Des ateliers créatifs, des quiz artistiques, des jeux ou des animations spécifiques, sont régulièrement programmés à partir de ce riche support et peuvent être imaginés à la demande.

FABLAB

Doté de 2 imprimantes 3D, d'une découpeuse laser, d'un plotteur de découpe vinyle, d'une presse de flocage, cet espace de fabrication permet à toute personne d'expérimenter, prototyper, partager, réparer, créer, apprendre, faire par soi-même, et avec les autres !

ESPACE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Cet espace, animé par un conseiller numérique propose :

- Des permanences d'accès libre aux ordinateurs et à une connexion internet
- Des ateliers collectifs pour apprendre à maîtriser les outils informatiques et les différents environnements
- Des animations spécifiques pour découvrir le numérique de manière ludique et conviviale

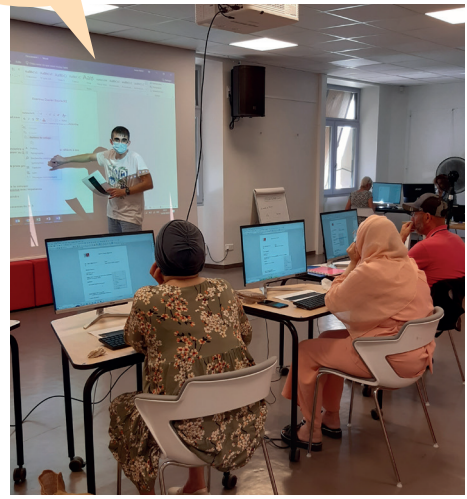

COWORKING

Cet espace de travail partagé est dédié aux télétravailleurs, indépendants ou porteurs de projets qui souhaitent bénéficier d'un environnement calme et convivial et d'outils mutualisés (imprimante pro, accès haut débit, coin café…).
Renseignements sur place pour connaître les disponibilités et tarifs.

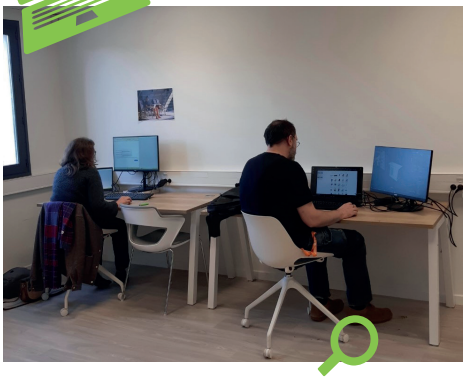

CAMPUS CONNECTÉ

Des études supérieures près de chez vous !
Saint-Marcellin campus connecté, le seul en Isère, c'est la possibilité de suivre, près de chez soi, un cursus d'enseignement supérieur à distance, dans un lieu convivial, collaboratif et connecté, en bénéficiant de l'accompagnement quotidien d'une tutrice. Le dispositif s'adresse aux personnes résidant à Saint-Marcellin ou dans l'une des 46 autres communes de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté :

- qui viennent d'obtenir leur baccalauréat
- qui ont suivi un cursus universitaire non-concluant
- qui sont en emploi ou en recherche d'emploi et qui souhaitent reprendre des études dans le cadre de leur projet professionnel

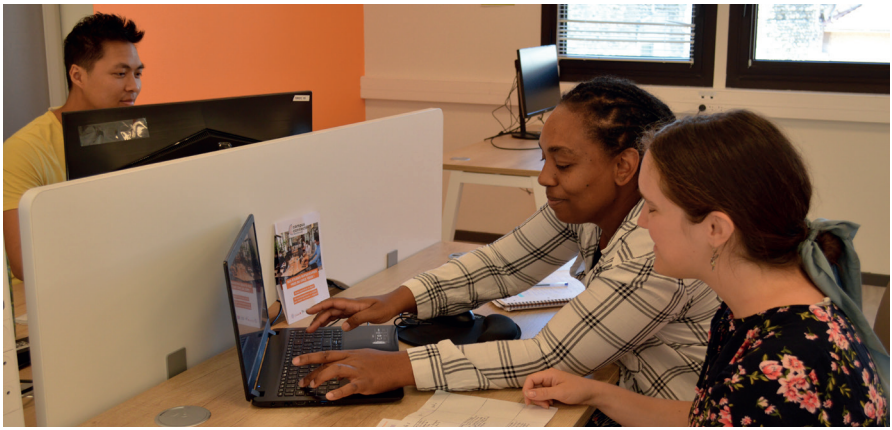

FRANCE SERVICES : 1 MISSION, 2 LIEUX

France services, c'est la possibilité d'être aidé dans les démarches administratives numérique du quotidien et d'accéder facilement aux services publics :

- Accueil : informations et orientations
- Accompagnement des démarches administratives en ligne (sur RDV)
- Mise à disposition d'ordinateurs en libre accès

France services à Saint-Marcellin ce sont 2 lieux à 60 mètres l'un de l'autre.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

PROTECTION SOCIALE

(CPAM, CARSAT, MSA, CAF)

2 avenue du Collège

Du lundi au vendredi,
8 h-12 h/13 h-16 h 30
04 76 88 76 67
(numéro du service, pour être mis en relation avec les organismes)

AUTRES DÉMARCHES

Espace Riondel
2 boulevard Riondel

Du lundi au vendredi,
8 h 30-12 h/13 h 30-17 h
(fermé jeudi après-midi)

04 76 38 81 31

CONTACTS :
CCAS

04 76 38 81 21

contact.ccas@saint-marcellin.fr

- **Service action sociale**
  Espace Riondel
  2 boulevard Riondel
  04 76 38 81 21
  contact.ccas@saint-marcellin.fr
- **Service autonomie**
  Espace Riondel
  2 boulevard Riondel
  04 76 38 61 03
  contact.ccas@saint-marcellin.fr
- **La Fabrik**
  Espace Riondel
  2 boulevard Riondel
  04 76 38 81 31
  L'Atelier de La Fabrik
  11 rue du Colombier
  Maison Beausoleil
  33 avenue du Vercors
  04 76 38 81 31
  lafabrik@saint-marcellin.fr
- **1/3 lieu numérique**
  52 boulevard du champ de Mars
  04 76 36 09 17
  tierslieunumerique@saint-marcellin.fr
- **Campus connecté**
  2 avenue du Collège
  04 76 64 25 17
  campusconnecte@saint-marcellin.fr

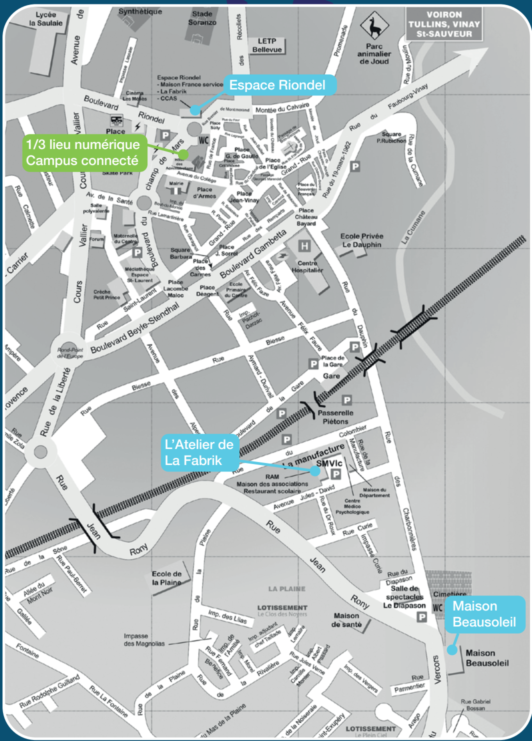

Réalisation & photos : service Communication de la ville de Saint-Marcellin - Imprimerie Notre Dame à Montbonnot